MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DLP 21-6-90018012

®

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Arboriculture

Abonnement annuel : 160 F - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

Bulletin n° 13 - 19 Juin 1990

Tavelures du pommier et du poirier : fin des contaminations primaires
Carpocapse des pommes et des poires : risque de pontes important
Psylle du poirier : évitez de multiplier les traitements
Tordeuse Orientale du Pêcher : début du deuxième vol dans la région valentinoise et dans la vallée de l'Heyrieux
Acariens : surveillez attentivement vos vergers

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections de spores issues des périthèces sont terminées. Dans les vergers indemnes de taches la protection peut être arrêtée.

Dans le cas contraire, il sera nécessaire de protéger vos plantations lors de périodes pluvieuses.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les conditions climatiques actuelles sont favorables aux pontes ; quelques oeufs isolés sur fruits ont pu être observés dans un verger de pommier à Beaurepaire (38).

Pour tous les secteurs, il est important de renouveler les traitements.

PUCERON VERT NON MIGRANT DU POMMIER

On observe des colonies sur pommier mais également sur poirier.

Il faut intervenir dès que 15 % des rameaux sont occupés par un ou plusieurs pucerons.

Dans les parcelles où le seuil est atteint et non traitées à ce jour, intervenez cette semaine.

Produits utilisables : CRONETON - KLARTAN - KILVAL - PIRIMOR.

Sur poiriers, évitez d'utiliser le KLARTAN (toxique sur les punaises prédatrices de larves de psylle).

Nous vous rappelons que la plupart des larvicides utilisés contre le carpocapse ont une efficacité contre les pucerons.

PHYTOPTE DU POMMIER

Secteurs de Haute-Savoie : les observations effectuées à la mi-Juin montrant la présence de populations importantes dans le secteur de Seynod (74) où le taux de feuilles occupées est de 84 %. Dans ce secteur intervenez cette semaine.

P685

Imprimerie de la Région RHÔNE ALPES Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

TORDEUSE DE LA PELURE - CAPUA SUR POMMIERS ET POIRIERS

Secteurs de la Haute-Savoie : l'intensité du vol est faible ; aucune intervention ne se justifie.

PSYLLE DU POIRIER

La situation est toujours aussi hétérogène selon les parcelles. Dans les plantations infestées, on observe de nombreux adultes et des pontes importantes.

En Haute-Savoie le stade dominant est constitué par des populations de jeunes larves.

L'amitraze (BUMETRAN - MAITAC) n'est efficace que sur les larves du premier stade et du deuxième stade, reconnaissables par leur couleur jaune clair. Les larves âgées ont une coloration qui varie du jaune foncé au brun selon leur stade.

Avant d'intervenir avec l'amitraze il faut estimer le stade dominant de l'insecte.

Seuil d'intervention : 20 % de pousses hébergeant des larves ou des oeufs.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Il semblerait que le deuxième vol débute dans la région de Valence et dans la Vallée de l'Heyrieux (St-Laurent-du-Pape, St-Sauveur-de-Montagut).

Pour les autres secteurs c'est la fin du premier vol.

Pour les fruits qui seront récoltés avant le 30 Juin, il est inutile d'intervenir.

Région valentinoise et Vallée de l'Heyrieux : effectuez une application cette semaine sur les variétés qui seront récoltées aux alentours du 10 Juillet.

Sur nectarines où les risques d'attaque sur fruits sont plus importants que sur pêches, prévoyez également une application cette semaine sur les variétés qui seront récoltés entre le 1er Juillet et le 15 Août.

Cette préconisation concerne les vergers de nectarines subissant régulièrement des attaques.

Pour le choix des produits, reportez-vous au tableau des produits diffusé dans le Bulletin n° 10 du 14/05/90.

Délai de carence du Talstar : 0 jour et non 15 jours.
Délai de carence du Décis : 0 jour et non 21 jours.

MOUCHE DE LA CERISE

Le vol d'intensité moyenne se poursuit, il convient donc de maintenir une protection sur les variétés qui arrivent à maturité.

TOUS ARBRES FRUITIERS

ACARIENS ROUGES

Dans les parcelles n'ayant reçu aucun traitement au printemps le seuil est atteint, voire dépassé ; si vous intervenez, utilisez un acaricide actif sur larves et adultes.

Dans les autres populations, soyez attentif aux remontées des populations.

Rappel du seuil : 50 % des feuilles occupées par au moins une forme mobile (larve ou adulte).

POU DE SAN JOSE

La sortie des larves de la première génération est terminée, il est inutile de renouveler le traitement.